



Mise à jour sur la recherche : Les sites d'injection supervisée au Canada : passé, présent et futur

[par Zak Knowles](#)

L'épidémie d'opioïdes actuelle au Canada a mené à une meilleure compréhension des méfaits sociaux et pour la santé liés à l'utilisation de drogues par injection. On reconnaît de plus en plus la nécessité d'avoir des sites d'injection supervisée afin d'aider à réduire ces méfaits et le nombre de décès par surdose. Une revue récente¹ se penche sur l'histoire et l'avenir des sites d'injection supervisée au Canada et de l'impact des pairs dans l'histoire et l'avenir de tels sites.

Les sites d'injection supervisée à Vancouver

Au milieu et à la fin des années 1990, les autorités sanitaires de Vancouver ont déclaré une urgence de santé publique en réponse à un taux élevé d'incidence du VIH (19 %) et à un grand nombre de surdoses mortelles (300). Malgré les recommandations d'un groupe de travail qui proposait d'installer des sites d'injection supervisée, les autorités sanitaires locales n'avaient aucun plan en place pour les mettre en œuvre. Par conséquent, en 1995, un groupe de personnes qui s'injectent des drogues mené par des pairs ont ouvert et dirigé le site d'injection supervisée non autorisé, appelé Back Alley, que plus de 100 personnes utilisaient chaque nuit. La police a fermé le site après un an. D'autres sites d'injection supervisée non autorisés ont ouvert, dont des modèles dirigés par des pairs et un site au Dr. Peter Centre où des infirmières ont commencé à superviser les injections en 2002.

Un organisme communautaire ayant discrètement construit un site d'injection supervisée dans un édifice abandonné a permis d'accélérer le développement du premier site d'injection supervisée légalement autorisé au Canada, Insite. Ceci a incité les autorités sanitaires à travailler avec les employés pour ouvrir Insite en septembre 2003. Ce projet pilote scientifique a rigoureusement été évalué par le biais de plus de quarante études révisées par des pairs démontrant que l'installation apportait de nombreux bienfaits tant sur le plan social que de la santé et qu'aucun impact négatif n'avait été signalé pour la santé et la sécurité publique.

Malgré les résultats positifs de ces recherches, le gouvernement fédéral conservateur de l'époque a tenté à maintes reprises de fermer Insite. Ainsi, plusieurs contestations judiciaires ont été déposées auprès de la Cour suprême, qui, au final, se sont soldées par une décision à 9 contre 1 des juges de la Cour suprême en faveur de la poursuite de l'exploitation de Insite. Suite à cette décision, le gouvernement conservateur a adopté le projet de loi C-2, qui exposait vingt-six conditions à satisfaire avant que le site d'injection supervisée puisse ouvrir.

L'élection d'un gouvernement libéral en octobre 2015 a changé la donne, le nouveau gouvernement en place appuyant activement les sites d'injection supervisée. Quelques mois après l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, Santé Canada a accordé une exemption légale au Dr. Peter Centre. Le nouveau projet de loi C-37 comportant cinq conditions remplace le projet de loi C-2 avec ses 26 conditions préalables à l'ouverture de l'installation, simplifiant ainsi le parcours pour ouvrir un site d'injection supervisée.

Planifier de nouveaux sites d'injection supervisée

Un certain nombre de municipalités planifient maintenant d'ouvrir des sites d'injection supervisée. En février 2017, Montréal a obtenu l'autorisation fédérale pour ouvrir trois sites d'injection supervisée. La ville de Vancouver souhaite obtenir l'autorisation pour ouvrir plusieurs autres sites d'injection supervisée, notamment une installation réservée aux femmes qui devrait ouvrir en 2017. Parmi les autres villes ayant déjà des plans en place pour ouvrir des sites d'injection supervisés, notons : Victoria (un site) et Surrey (un site), en C.-B., Toronto (trois sites qui ont reçu l'approbation fédérale pour ouvrir en juin 2017) et Ottawa (un site), en Ontario ainsi qu'Edmonton (quatre sites), en Alberta. Le soutien pour les sites d'injection supervisée a varié de manière considérable se heurtant à de l'opposition de la part du maire et de la police à Ottawa ainsi que de groupes de citoyens à Victoria. Une opposition semblable à Kamloops et à Kelowna, en C.-B. a incité les autorités de la santé publique à envisager une installation mobile plutôt qu'un site d'injection supervisée fixe. De nombreuses autres municipalités à travers le Canada ont entamé des discussions ou ont commencé à mener des études de faisabilité, notamment Thunder Bay, London et Hamilton, en Ontario, Chilliwack, en C.-B., Calgary, en Alberta et Saskatoon, en Saskatchewan.

La crise de surdoses au fentanyl et les sites de prévention des surdoses

Parallèlement à l'acceptation croissante des sites d'injection supervisée, le Canada connaît une véritable épidémie de surdoses d'opioïdes. Cette situation a été aggravée par l'émergence de fentanyl illicite, un puissant opioïde qu'on a trouvé mélangé à des drogues comme de l'héroïne.

En réponse au nombre de décès par surdose dans le quartier Eastside du centre-ville de Vancouver et de l'incapacité du site d'injection supervisée local de répondre à la demande, des pairs ont monté une tente où les personnes pouvaient s'injecter et fumer sous supervision et obtenir, au besoin, un traitement d'urgence en cas de surdose. Ce site d'injection supervisée improvisé était efficace et toléré par les responsables locaux de la santé ainsi que la police, poussant des sites semblables à ouvrir à d'autres endroits à travers la C.-B. Ces installations d'injection supervisée impromptues sont très utiles et possèdent une bonne feuille de route pour annuler les effets d'une surdose.

Le ministère de la Santé de la C.-B. a aussi dit aux différentes autorités sanitaires régionales en C.-B. d'ouvrir des « sites de prévention des surdoses ». Ce sont des installations intérieures où l'on remet aux personnes qui s'injectent des drogues du matériel stérile et où du personnel non infirmier offre une intervention d'urgence (avec de la naloxone) en cas de surdoses. Il existe maintenant environ 18 sites de prévention des surdoses en C.-B.

À l'avenir

Des progrès considérables ont été faits au Canada en matière de sites d'injection supervisée et de sites de prévention des surdoses grâce au travail des pairs, des chercheurs, des professionnels de la santé et de certains politiciens. Les efforts se sont multipliés pour ouvrir de nouveaux sites à travers le Canada, alimentés par l'épidémie continue de surdoses d'opioïde. Dans le but d'assurer une couverture adéquate de ces installations, de nouveaux cadres et de nouvelles approches devront être examinés.

Le projet de loi C-37 a facilité l'ouverture d'un site d'injection supervisée, mais la loi doit tout de même être modifiée pour faciliter la mise à l'échelle de ces services. De plus, le besoin se fait sentir de mettre en œuvre et d'évaluer des modèles qui s'adaptent davantage aux besoins de personnes qui consomment des drogues, comme l'injection assistée et des services dirigés par les pairs.

Ressources

[Recommandations de pratiques exemplaires pour les programmes canadiens de réduction des méfaits](#)

Référence

1. Kerr T, Mitra S, Kennedy MC, McNeil R. Supervised injection facilities in Canada: past, present, and future. *Harm Reduction Journal* . 2017;**14**:28. Peut être consulté à : <https://harmreductionjournal.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12954-017-0154-1>

À propos de l'auteur

Zak Knowles est le gestionnaire du contenu Web de CATIE. Avant de travailler à CATIE, il a été conseiller en matière de VIH à la Hassle Free Clinic, une clinique de santé sexuelle située au centre-ville de Toronto.

Produit par:



La source canadienne
de renseignements sur
le VIH et l'hépatite C

555, rue Richmond Ouest, Bureau 505, boîte 1104
Toronto (Ontario) M5V 3B1 Canada
téléphone : 416.203.7122
sans frais : 1.800.263.1638
télécopieur : 416.203.8284
site Web : www.catie.ca
numéro d'organisme de bienfaisance : 13225 8740 RR

Déni de responsabilité

Toute décision concernant un traitement médical particulier devrait toujours se prendre en consultation avec un professionnel ou une professionnelle de la santé qualifié(e) qui a une expérience des maladies liées au VIH et à l'hépatite C et des traitements en question.

CATIE fournit des ressources d'information aux personnes vivant avec le VIH et/ou l'hépatite C qui, en collaboration avec leurs prestataires de soins, désirent prendre en mains leurs soins de santé. Les renseignements produits ou diffusés par CATIE ou auxquels CATIE permet l'accès ne doivent toutefois pas être considérés comme des conseils médicaux. Nous ne recommandons ni n'appuyons aucun traitement en particulier et nous encourageons nos utilisateurs à consulter autant de ressources que possible. Nous encourageons vivement nos utilisateurs à consulter un professionnel ou une professionnelle de la santé qualifié(e) avant de prendre toute décision d'ordre médical ou d'utiliser un traitement, quel qu'il soit.

CATIE s'efforce d'offrir l'information la plus à jour et la plus précise au moment de mettre sous presse. Cependant, l'information change et nous encourageons les utilisateurs à s'assurer qu'ils ont l'information la plus récente. Toute personne mettant en application seulement ces renseignements le fait à ses propres risques. Ni CATIE ni aucun de ses partenaires ou bailleurs de fonds, ni leurs personnels, directeurs, agents ou bénévoles n'assument aucune responsabilité des dommages susceptibles de résulter de l'usage de ces renseignements. Les opinions exprimées dans le présent document ou dans tout document publié ou diffusé par CATIE ou auquel CATIE permet l'accès ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions de CATIE ni de ses partenaires ou bailleurs de fonds.

L'information sur l'usage plus sécuritaire de drogues est offerte comme service de santé publique pour aider les personnes à prendre de meilleures décisions de santé et ainsi réduire la propagation du VIH, de l'hépatite virale et de toute autre infection. Cette information n'a pas pour but d'encourager ni de promouvoir l'utilisation ou la possession de drogues illégales.

La permission de reproduire

Ce document est protégé par le droit d'auteur. Il peut être réimprimé et distribué dans son intégralité à des fins non commerciales sans permission, mais toute modification de son contenu doit être autorisée. Le message suivant doit apparaître sur toute réimpression de ce document : *Ces renseignements ont été fournis par CATIE (le Réseau canadien d'info-traitements sida). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec CATIE par téléphone au 1.800.263.1638 ou par courriel à info@catie.ca.*

© CATIE

La production de cette revue a été rendue possible grâce à une contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada.

Disponible en ligne à

<http://www.catie.ca/fr/pdm/automne-2017/mise-jour-recherche-les-sites-injection-supervisee-canada-passe-present-futur>